

INFORMATIONS	COMMUNE/VILLE DE :		Bdc1.6	
	Code postal :	Code INS :		
	Canton de :	Adresse de livraison :		
	Personne de contact :			
	Tél. :			Fax :
	E-mail :			

ELECTIONS SIMULTANÉES DU 9 JUIN 2024

AFFICHES - BUREAU DE VOTE

Quantité	Désignation	
	Affiches «Extraits du Code» – Art. 110 et 111, titre V du Code électoral. <i>A afficher dans chaque bureau de vote</i>	
	Affiches «Instructions pour l'électeur» (Mod. I) pour vote traditionnel <i>A afficher dans chaque bureaux de vote</i>	
	Affiches «Instructions pour l'électeur» (Mod. I) pour vote traditionnel - 150 % <i>A disposition de l'électeur qui en fait la demande - 1 affiche par bureau de vote</i>	

Le 2024

Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Plus d'infos sur iwc-elections.be